

Avis n° 2024/11
relatif à l'attribution du grade de licence au BACHELOR en Sciences et Ingénierie
Ecole supérieure angevine d'informatique et de productique

Ecole

Nom :	Ecole supérieure angevine d'informatique et de productique
Sigle :	ESAIPI
Type :	Privé
Académie :	Nantes
Sites de l'école :	Saint-Barthélemy-d'Anjou

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur la **fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2021/11-04

Objet de la demande d'accréditation

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	École supérieure angevine d'informatique et de productique
Spécialité(s) :	Informatique et cybersécurité
Voie(s) :	Formation initiale sous statut d'étudiant, formation initiale sous statut d'étudiant en 1ère année puis sous statut d'apprenti en 2ème et 3ème année
Site(s) :	Saint-Barthélemy d'Anjou

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Ecole supérieure angevine d'informatique et de productique ;
- Vu le rapport établi par Fabrice LOSSON (membre de la CTI, rapporteur principal), Georges SANTINI (expert auprès de la CTI, corapporteur), Constantin VERTAN (expert auprès de la CTI, expert international), Hugo VALENTINY (expert auprès de la CTI, expert élève), Marie Madeleine LE MARC (membre de la CTI), Françoise DELPECH (membre de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 12 Novembre 2024 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie, spécialité Informatique et cybersécurité, sur le site de Saint-Barthélemy-d'Anjou	FISEA	2025	2029-2030
Bachelor en Sciences et Ingénierie, spécialité Informatique et cybersécurité, sur le site de Saint-Barthélemy-d'Anjou	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'école

- Poursuivre le renforcement du volet recherche à la fois sur les ressources en enseignants-chercheurs ainsi que sur les critères d'éligibilité (rattachement à des laboratoires évalués ou évaluation globale par le Hcéres du laboratoire interne de l'école) ;
- Poursuivre la dynamique de dialogue avec l'écosystème académique/ESR local.

Pour la FISEA

- Renforcer l'accompagnement des élèves dans la recherche de contrats d'apprentissage (potentiellement plus ardue sur le nouveau modèle en deux ans).

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 12 novembre 2024

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 10 décembre 2024

La présidente
Claire PEYRATOUT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Peyratout", with a horizontal line underneath it.